

## La passe n'est pas la fin

Patrick Barillot (Paris, France)

« La passe n'est pas la fin » tel fut le commentaire que le cartel de la passe m'adressa en sus de l'annonce de ma nomination d'AE. Il venait ainsi répondre aux interrogations qui étaient les miennes à ce moment de l'analyse. En effet m'étant engagé dans le dispositif de la passe sans en avoir fini avec l'analyse, je me demandais par anticipation comment j'allais me débrouiller avec la décision du cartel, qu'elle soit positive ou négative, au regard de la question de la fin de l'analyse. A l'époque je raisonnais de façon assez confuse avec l'idée que la passe authentifiée par le cartel pouvait sanctionner la fin de l'analyse. Cette approche ne m'était pas spécifique puisque cette une thèse circulait dans notre communauté et je pense qu'elle y circule encore aujourd'hui et que le discours qui pourrait la démentir est assez faible. En même temps je mesurais le réel risque d'une fin prématurée de cure que comporte une nomination en cours d'analyse.

Afin de démêler cette problématique et parer au danger d'une sortie avant terme par simple effet d'annonce, j'ébauchais une solution en tentant de répondre à la question de la fin avant la réponse du cartel sur la passe. L'enjeu était d'arriver à dissocier ces deux moments de l'analyse et à ne pas rendre l'un tributaire de l'autre, ce que le cartel de la passe dans son message vint réaffirmer.

Il ne me semble pas inutile de faire mention de ces réflexions à l'adresse de ceux qui, analysants, souhaiteraient se soumettre au dispositif de la passe. Cela pourrait peut être leur éviter de se débattre avec cette question du moment de la passe dans son rapport à la fin d'analyse qu'un tropisme propre au discours sur la passe pousse à superposer. En effet cette tendance à considérer le moment de la passe comme la signature de la fin d'analyse traverse bon nombre de propos sur le sujet. De plus on ne peut s'empêcher de supposer qu'elle peut se retrouver tout naturellement au sein des cartels qui décident de la nomination. Le danger étant alors de récuser un passant au motif qu'il n'en a pas fini avec l'analyse.

Sur ce point précis de la disjonction de la passe et de la fin, nombreuses sont les références de Lacan où sont clairement distingués ces deux temps de l'analyse. Là n'est pas le lieu de les développer, ceci ayant été fait ailleurs. Cependant j'en citerai une seule, rarement évoquée, parce qu'elle contient une indication précise du moment où dans l'analyse Lacan attendait que l'analysant vienne témoigner de cette passe. Cette référence est dans la leçon préliminaire au séminaire RSI du 19 novembre 74. Elle se situe dans un paragraphe où Lacan fait état de ses difficultés à rendre tangible la passe dans son Ecole et où il trouve étrange « que ce soit de certains qui ne se trouvent pas à proprement parler encore s'autoriser de l'analyse, mais qui en sont sur le chemin, que vienne cette résistance à ce pourquoi je les stimule ».

Il précise ensuite que ce à quoi il stimule ces analysants qui ne pratiquent pas encore l'analyse, qui ne se disent pas analyste mais qui sont en bonne voie pour, c'est de témoigner du point où ils en sont pour rendre effective la passe dans son Ecole. Et il ajoute que ce point spécifique est celui de l'entrée dans le discours analytique et que le témoignage devrait porter sur comment on y entre. Au passage nous saisissons une façon de définir la passe comme l'entrée dans le discours analytique. Ainsi définie et

située dans la temporalité de l'analyse, le moment de la passe ne peut se confondre avec celui de la fin.

Si ce repère est capital pour les cartels de la passe dans l'établissement des critères à la nomination, il ne l'est pas moins pour les analysants tentés par l'expérience de la passe. Ces derniers, faute d'avoir clairement à l'esprit cette disjonction et considérant la passe comme l'évaluation d'une fin d'analyse accomplie, risquent de repousser leur décision à rentrer dans le dispositif au moment où ils auront enfin poussé la porte de sortie de l'analyse. Le risque n'est pas tant dans le report de la décision qui ne ferait dans ce cas que déplacer dans le temps le témoignage mais dans l'abandon pur et simple de la velléité de départ par une sorte de ratage du moment le plus propice au témoignage. Ici je formule une hypothèse, que je sou mets à la discussion des plus expérimentés, que tous les moments de l'analyse ne se valent pas pour témoigner. Et de la même manière qu'avant l'heure, ce n'est pas l'heure et qu'après l'heure non plus, je me demande si le report de la décision par les analysants à s'engager à témoigner dans l'attente de la fin d'analyse ne les éloigne pas irrésistiblement du moment le plus favorable à venir attester de leur passe.